



Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Mars 2021

DOSSIER

L'ANCRAGE PROTESTANT

S'INFORMER

L'identité protestante
dans les établissements
de service public
Page 6

GRAINE DE SEL

La Réforme en cuisine
Page 8

FÉDÉRATION

Et si vous deveniez
RAAPEUR ?
Page 25

PORTRAIT

François Garay,
maire des Mureaux
Page 28

ACTUALITÉS P. 3

En bref

Le cercle des personnes âgées

Bruno Carles

Des journées d'échange et de formation pour les bénévoles

Adhérents P. 4

Le parrainage citoyen, plaidoyer pour l'accueil des personnes exilées

Guilhem Mante

AFP Maranatha : les familles et les enfants d'abord

Brigitte Martin

S'INFORMER P. 6

L'identité protestante dans les établissements de service public

Nicolas Cadène

Après la tempête Alex, la reconstruction

Brigitte Martin

Bulletin d'abonnement à *Proteste*

GRAINE DE SEL P. 8

La Réforme en cuisine

Brice Deymié

DOSSIER : L'ANCRAGE PROTESTANT P. 9

Introduction

Olivier Abel

L'ancrage protestant : une histoire à relire ou un moteur pour servir ?

Isabelle Richard

Le souffle protestant

Irène Carbonnier, Olivier Frézet, Luce Gaume, Pierre Lacoste, frère Marc, Fabien Mirabaud, Valérie Rodriguez.

L'identité protestante en France

Jean Baubérot

Quelle articulation entre l'Église et la diaconie ?

Denis Heller

Le P du CASP

Antoine Durrleman

Cinq pasteurs : un directeur général et quatre aumôniers

Isabelle Bousquet

Diaconesses de Reuilly : une vision chrétienne et engagée de l'action sociale

Georges Dugleux

Trois questions à Jean-Jacques Bosc

Brigitte Martin

Existe-t-il une manière protestante de concevoir la peine ?

Brice Deymié

L'évangélisation implicite

Olivier Brès

VIE DE LA FÉDÉRATION P. 23

La FEP à la rencontre des résidents

Patrick Pailleux

Leur famille, c'est le Diafrat

Brigitte Martin

Et si vous deveniez RAAPeur ?

Sophie de Crouette

EN RÉGION P. 26

Des pierres d'achoppement pour le Sonnenhof

Brigitte Martin

CULTURE P. 27

PORTRAIT P. 28

François Garay, maire des Mureaux

Brigitte Martin

Isabelle Richard,
présidente de la FEP.



Vous avez dit... protestant ?

Alors que la société française est l'une des moins religieuses de la planète – 30 % de nos compatriotes se déclarent athées –, la question de l'identité religieuse soulève dans notre pays de fortes polémiques, comme en témoignent les débats enflammés qui ont accompagné le projet de loi sur le respect des principes républicains.

Dans ce contexte, l'affirmation d'un ancrage protestant est-elle encore pertinente ou relève-t-elle d'une vision dépassée ?

À l'heure où certains de nos politiques brandissent la laïcité comme un « bouclier¹ » contre les religions, sans doute est-il urgent de rappeler toute la contribution du message chrétien sur les plans philosophique, artistique et social, de souligner la concordance entre la Réforme et la Renaissance, avec l'apparition de l'humanisme, et l'inspiration évangélique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La foi n'est pas religion. La première est révélation, la seconde organisation. Toutes les religions sont des constructions humaines, marquées de la tension entre ce que l'homme peut produire de pire et de meilleur. Le protestantisme français n'y échappe pas mais sa grande diversité, si elle n'est pas toujours facile à rassembler, donne à chacun une place, nourrit le débat et encourage à l'humilité et au respect de la différence. Il est aussi puissamment engagé dans la société au service des plus fragiles : la Fédération de l'Entraide Protestante et les membres qui la composent en témoignent quotidiennement, et particulièrement au cœur de la crise que nous traversons.

Nous avons cherché, dans ce dossier, à nous interroger sur l'ancrage protestant des associations et institutions d'action sociale, médico-sociale ou sanitaire qui se reconnaissent dans cette identité, et à proposer quelques repères et perspectives à nos lecteurs : bonne lecture !

1. Interview de François de Rugy à l'AFP le 16 janvier 2021.

Le cercle des personnes âgées : une coopération de terrain

Les cercles de la FEP ont été mis en œuvre pour mobiliser les adhérents autour des problématiques chères à la fédération : l'exclusion sociale, l'accueil de l'étranger, le handicap, l'enfance-jeunesse, l'entraide et les personnes âgées.

Le cercle des personnes âgées est né en juin 2019 ; il s'est substitué à l'alliance des Ehpad, une initiative de la FEP lancée, en 2014, avec les fondations John BOST, Armée du Salut et Diaconesses de Reuilly. Actuellement, une quinzaine de présidents ou directeurs de structures adhérentes de toutes tailles travaillent de concert sur la problématique des personnes âgées. La FNISASIC¹ a également rejoint le cercle.

L'idée est celle du *think tank*, du laboratoire d'idées : nous mettons en commun nos expériences, nos problèmes, et partageons nos réflexions pour faire face au défi du vieillissement de la population et de la prise en charge de la vulnérabilité. Il va amener la société à prévoir d'indispensables réformes du financement et de l'offre de service, que la loi Grand Âge et Autonomie devrait très prochainement détailler.

Nous nous proposons, en adéquation avec les enjeux protestants, de travailler sur la logique de parcours, la démocratie participative, la défense du modèle ESS² et la question de l'attractivité des métiers. Pour traverser au mieux la crise sanitaire et penser demain, nous devons pouvoir compter sur les liens forts qui nous unissent.

Nous avons édité deux guides pratiques, à l'adresse des directeurs et des bénévoles. Ils apportent des éléments de réponses aux questions récurrentes auxquelles sont confrontés les établissements depuis plusieurs mois³. Il y est question d'engagement, d'éthique, de missions, d'implication, de cadre sanitaire, de formation, de ce qui est faisable et de ce qui ne l'est pas... Les bénévoles peuvent pallier, ponctuellement, dans certains domaines et en fonction de leurs compétences, l'absentéisme important du personnel dû à la pandémie. Nous leur offrons des pistes mais aussi des outils et de précieux mémos.

Le cercle œuvre à une coopération de terrain avec les groupes Ehpad régionaux. Ce qui est important, c'est de garder le dialogue et de préserver un regard transversal, un champ de réflexion



Une aide soignante avec une patiente d'une structure de la Fondation Les Diaconesses de Reuilly.

singulier, pour élaborer des prises en charge reflétant une idée du soin qui place au centre des préoccupations la dignité, la liberté et les attentes des personnes accompagnées, sans compromettre leur sécurité, notamment sanitaire.

Le vieillissement concerne toute la société, et le cercle, pluridisciplinaire, est ouvert aux contributeurs, qu'ils soient théologiens, chercheurs, médecins, sociologues, économistes, etc. N'hésitez pas à proposer vos compétences. ■

Bruno Carles,
directeur du Refuge protestant de
Mazamet (81).

1. Fédération nationale des institutions de santé d'action sociale d'inspiration chrétienne.
2. Économie sociale et solidaire.
3. Devenir bénévole en maison de retraite en contexte de crise sanitaire : <https://fep.asso.fr/publications/guides-et-outils/>

Des journées d'échange et de formation pour les bénévoles

Tout comme les salariés, les bénévoles éprouvent le besoin de discuter, de confronter leurs pratiques et de se former pour proposer un accompagnement durable de qualité. Il est essentiel de donner une visibilité à leur action afin de conforter et développer la vie de leur association.

À la FEP, les missions d'un grand nombre d'associations sont menées principalement par des bénévoles dans des domaines aussi variés que l'accueil,

l'aide alimentaire et financière, le vestiaire, l'accès aux droits, l'accès aux loisirs et à la culture, l'hébergement ou encore l'accompagnement des migrants.

C'est pourquoi la FEP propose, aux administrateurs et bénévoles d'activités, des journées d'échange et de formation, gratuites, sur des thématiques en adéquation avec les besoins recensés : la gouvernance, la gestion technique et financière, l'accueil,



l'écoute et la bonne distance, les parcours des personnes sans abri et des demandeurs d'asile, les partenariats et les mutualisations, la laïcité...

Pour avoir plus d'informations et organiser une journée, les associations sont invitées à se rapprocher de leur secrétaire régionale.

actualités des adhérents

Le parrainage citoyen, plaider pour l'accueil des personnes exilées

En octobre dernier, après des mois d'incertitude liée à la crise sanitaire, un dernier vol permettait d'accueillir une trentaine de personnes, clôturant ainsi le premier protocole des couloirs humanitaires qui prévoyait l'accueil sur le territoire français de cinq cents personnes temporairement réfugiées au Liban.

Ce formidable élan de solidarité est un exemple de parrainage citoyen permettant à des personnes en besoin de protection internationale de rejoindre la France de façon sûre et régulière pour demander l'asile. Alors que 85 % des personnes réfugiées sont hébergées dans des pays en développement, il démontre que l'Europe peut contribuer bien davantage à cet accueil.

Riche de l'expérience de ces dizaines de collectifs répartis sur le territoire, la Fédération de l'Entraide Protestante porte une voix forte pour le développement des voies d'accès légales et sûres pour l'accueil des personnes exilées, tout en encourageant l'accueil digne des demandeurs d'asile en France.

En fin d'année, la FEP, en collaboration avec des partenaires européens, a publié un rapport d'évaluation du programme ainsi qu'une note d'orientation à destination des décideurs publics. Ces conclusions ont été présentées lors d'une table ronde en ligne en décembre dernier, en

présence – virtuelle – d'experts de la Commission européenne, des États membres de la Commission européenne et de différentes organisations, dont le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Elles ont été appuyées par les interventions d'une bénévole d'un collectif d'accueil en France, Arlette Sancery, et d'une personne réfugiée, accueillie en Italie, Suleiman Suleiman.

Ce plaidoyer européen commun, porté par la FCEI (Fédération des Églises italiennes protestantes) et Eurodiaconia, représentant les organisations diaconales en Europe, défend plusieurs idées :

- un accueil fraternel des personnes exilées est possible et, loin des idées reçues, une grande partie de la population française et européenne est prête à se mobiliser pour accueillir dignement l'étranger ;
- le développement des voies d'accès légales et sûres vers le territoire européen est nécessaire pour les personnes en besoin de protection internationale, tout comme l'amélioration de l'accueil des personnes demandant l'asile sur le territoire français ;
- l'implication de groupes de volontaires dans l'accueil des personnes exilées permet à ces dernières de développer un sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté, en tissant des liens fraternels. De nombreux collectifs témoignent de la création de nouvelles formes de

cohésion sociale autour de ce projet solidaire d'accueil, qui rejaillissent sur l'ensemble de la communauté.

“

L'engagement citoyen doit encourager l'Europe à accueillir davantage de personnes en besoin de protection internationale.

”

Cette solidarité en actes nous éclaire, dans une période particulièrement difficile, marquée par les restrictions de mouvements et la fermeture des frontières. Avec un nombre de demandes d'asile en recul de plus de 40 % en France en 2020, le risque est grand de voir cette situation perdurer au-delà de l'urgence sanitaire et justifier, à terme, une fermeture complète des frontières pour les personnes exilées.

Dans ce contexte, la FEP continue à défendre l'accueil fraternel et ambitieux des personnes en besoin de protection internationale, au niveau opérationnel, dans le cadre d'un nouveau protocole d'accord pour le développement des couloirs humanitaires et, au niveau politique, par le dialogue avec les instances françaises, européennes et internationales. ■

Guilhem Mante,
coordinateur du programme FEP
« Accueil de l'étranger ».



Shamsa, Ghassan et leurs enfants, en provenance de Syrie, ont été accueillis à Vianne (81).

AFP Maranatha

Les familles et les enfants d'abord

L'association familiale protestante Maranatha (AFPM), née en 1995, est membre de la fédération nationale des Associations familiales protestantes. Créée en 1941 pour impliquer les familles dans l'œuvre de restauration d'après-guerre, la fédération nationale des AFP est l'un des membres fondateurs de l'Union nationale des associations familiales (Unaf). L'AFPM, adossée à l'Église baptiste Maranatha, est affiliée à l'Udaf¹ Val-d'Oise et adhérente de la FEP depuis 2018.

« Notre premier mandat est la défense et la représentation des familles, et la mise en place de toute action susceptible de les soutenir et de les accompagner », indique Françoise Caron, présidente de l'AFPM. L'entraide familiale concerne les familles les plus fragiles et vulnérables, mais pas seulement. D'autres les rejoignent, qui ont simplement à cœur d'échanger leurs expériences.

L'association crée des passerelles d'une grande richesse en matière de mixité sociale et intergénérationnelle. « Tout le travail que l'on fait est fondé sur la rencontre de Jésus avec la Samaritaine², affirme Françoise Caron, une rencontre qui naît de besoins réciproques. Jésus a soif, il est fatigué. Il demande de l'eau mais il a aussi une réponse à apporter à notre besoin d'être désaltéré. À tout moment, pauvre ou riche, on a des besoins dans lesquels on va se retrouver, avec nos fragilités. »

La priorité des salariés et bénévoles de l'association n'est pas le prosélytisme mais l'accueil de l'autre. S'il n'a pas soif de spiritualité, il est respecté. S'il interroge, on lui répond sans réserve. « Plus que les valeurs que l'on énonce, ce sont les fruits que l'on porte, le témoignage de nos vies transformées qui attirent l'attention. La plus belle des coupes à fruits, si elle est vide, peut être détournée de son usage », soutient Françoise Caron.



L'AFP Maranatha défend et soutient les familles ; parmi ses nombreuses actions, l'enseignement (ici des élèves de l'école maternelle Le Petit Prince).

Pour ne jamais passer à côté d'une rencontre, on apprend à s'asseoir sur le rebord de la margelle pour recueillir les attentes, cerner les manques, entendre les cœurs et laisser des fleuves d'eau vive jaillir d'un regard, d'une parole de réconfort, d'une main encourageante posée sur une épaule ou du partage de l'Évangile.

Les occasions de rencontres sont légion à l'AFPM. L'association accueille plus de quatre mille personnes par an

dans ses pôles familles, solidarité et enfance-jeunesse. Le Petit Prince (école et collège), établissement hors contrat agréé, ne compte éton-

namment qu'un tiers d'enfants issus de familles protestantes. Les autres ? Des familles musulmanes, catholiques, ou sans confession, attirées par les effectifs réduits, la qualité de l'enseignement et les valeurs protestantes, même si aucun temps cultuel n'est programmé. Ici, comme autour du puits, on apprend à poser et à se poser les bonnes questions. Et si on ouvre la Bible, dans le respect des convictions de chacun, c'est pour entendre ce qu'elle dit de l'être humain, de l'amour de Dieu et du regard que l'on doit porter sur son prochain.

L'unité de scoutisme et les animations

culturelles dans les quartiers populaires font de l'AFPM un acteur privilégié dans la lutte contre l'échec scolaire, le chômage, les violences conjugales et la radicalisation. L'aide alimentaire et vestimentaire, l'accompagnement social et à la parentalité, l'atelier théâtre, la chorale, les sorties familles... tissent de précieux liens transversaux, vecteurs « d'une joie qui permet de contourner tout ce qui pourrait nous empêcher de prendre soin les uns des autres et de cheminer ensemble ». Et Françoise Caron de conclure : « La réciprocité est magnifique ! » ■

Brigitte Martin

1. Union départementale des associations familiales.
2. Jésus traverse la Samarie, il est fatigué et a soif. Il demande à boire à une femme samaritaine qui puise de l'eau. Le Christ saisit l'occasion de cette rencontre pour enseigner le chemin du salut à cette femme : l'eau du puits ne donne qu'une satisfaction passagère, mais la grâce de Dieu étanche la soif de l'âme. « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif... » (Évangile de Jean, 4,5-43).

L'association en chiffres (2019)

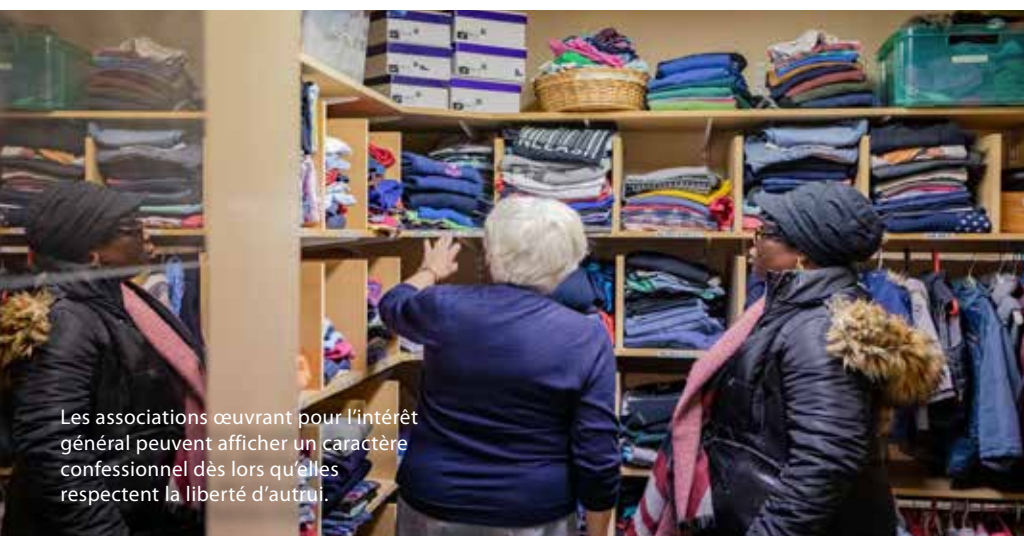
Bénéficiaires : 4 061

Bénévoles : 178

Salariés : 14

Adhérents : 899

Stagiaires et volontaires en service civique : 14



Les associations œuvrant pour l'intérêt général peuvent afficher un caractère confessionnel dès lors qu'elles respectent la liberté d'autrui.

L'identité protestante dans les établissements de service public

Les protestants, bien que représentant une minorité de la population française, sont très actifs dans les domaines sociaux depuis le XIX^e siècle. L'identité protestante de l'œuvre de bienfaisance repose sur sa volonté de service à l'autre, initialement dans une optique évangélique.

Alors que se constate depuis plusieurs années un raidissement des positions de certains publics et parfois d'administrations vis-à-vis de l'expression religieuse, il est utile de rappeler le droit de la laïcité en vigueur. Quelles sont les limites légales à l'expression d'une identité confessionnelle dans le cadre des institutions de la Fédération d'Entraide Protestante (FEP) et, plus largement, dans le cadre de toute association exerçant une mission d'intérêt général ?

Qu'est-ce que la laïcité ? Dans ce domaine plus que dans d'autres, chacun a souvent tendance à identifier sa propre vision subjective à la laïcité dans l'absolu. La laïcité, c'est juridiquement, notamment, la séparation entre les cultes et l'État. Il en découle la neutralité de celui-ci (et de l'administration publique en général), et son impartialité vis-à-vis des citoyens. Ainsi, si une personne ne représente aucune administration publique, et plus simplement, si elle n'exerce aucune mission de service public, le principe de neutralité ne saurait lui être appliqué.

Les associations œuvrant pour l'intérêt général peuvent dès lors parfaitement afficher un caractère propre confessionnel et laisser leurs salariés libres d'exprimer des convictions, dans la limite où ces dernières respectent la liberté d'autrui – mais aussi les règles d'hygiène ou de sécurité – et ne remettent en cause ni le bon

fonctionnement de la structure ni leur aptitude à la mission qui leur est déléguée. Le prosélytisme, qui consiste en un comportement (écrits, actes, prises de parole) visant à susciter l'adhésion d'autrui à sa conviction, peut être interdit, au regard de plusieurs de ces limites.

C'est aussi en s'appuyant sur celles-ci que peut se justifier la restriction d'une expression religieuse par les employés. Et, dans le cadre d'une mission qui serait qualifiée de « service public », c'est alors le principe général de neutralité qui s'appliquerait. En effet, les salariés qui exercent une mission de service public représentent non pas leur individualité mais bien l'administration publique, aconfessionnelle, neutre et impartiale. Les locaux doivent alors également être neutres, à l'exception des éléments architecturaux de nature confessionnelle qui dateraient d'avant 1905.

Quoi qu'il en soit, la plupart des missions exercées par les associations membres de la FEP sont des missions d'intérêt général qui ne peuvent être qualifiées de service public, car cela supposerait, outre un subventionnement public majoritaire, une implication prééminente de la personne publique, d'une part dans les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement de l'association et, d'autre part, dans la fixation d'obligations spécifiques et dans le contrôle des objectifs.

L'équilibre formidable posé par le principe de la laïcité est celui de la garantie des libertés individuelles dans le respect du cadre collectif. C'est un équilibre, acté par la loi du 9 décembre 1905, auquel les protestants ont largement contribué. Mais reconnaissons qu'il est menacé par ceux, porteurs d'une « nouvelle laïcité », qui pensent lutter contre les radicalismes religieux en gommant toute expression ou visibilité religieuse. Cette solution, caricaturale, est pourtant inefficace et offre l'argument de la discrimination à ceux-là mêmes qui diffusent ces radicalismes. ■

« La plupart des missions exercées par les associations membres de la FEP sont des missions d'intérêt général. »

Nicolas Cadène,
rapporteur général de l'Observatoire
de la laïcité.
[https://www.gouvernement.fr/
observatoire-de-la-laicite](https://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite)

NICE

APRÈS LA TEMPÊTE ALEX, la reconstruction

Christine Jacob, présidente de l'Entraide protestante de Nice, n'en revient toujours pas : les crues du 2 octobre dans l'arrière-pays niçois ont fait d'effarants dégâts. Plusieurs mois après la catastrophe, la région reste sinistrée.

Dans les vallées de La Vésubie, La Roya et La Tinée, la consternation demeure, plusieurs mois après le passage de la tempête Alex. Au lendemain des crues dramatiques d'octobre, le consistoire de Nice s'est mobilisé. L'arrière-pays ravagé est tout près, une heure de route, une destination courue pour le week-end. De nombreux paroissiens sont directement touchés. « Nous nous sommes sentis très concernés, il fallait faire quelque chose », se rappelle Christine Jacob. C'est vers l'Entraide de Nice que les paroisses des

Alpes-Maritimes et du Var se tournent. Créée en 1943 par le pasteur Gasnier, l'Entraide a une belle histoire et une structure très active. Elle sera le pivot de l'action menée par les protestants de la région.

Le pasteur Paolo Morlachetti lance un appel national à la communauté protestante via le consistoire, le conseil régional, l'EPUDF et la FEP. De tous les coins de France, les dons affluent, souvent accompagnés de petits mots d'encouragement et de soutien dans la prière. Tous sont relayés, même si la communication reste longtemps difficile, par téléphone exclusivement, quand il y a du réseau. Les paroissiens sont à l'œuvre, une quinzaine à Nice. Ici, pour procurer un médicament, là, pour débayer un rez-de-chaussée envahi par la boue.

En fin d'année, les dons s'élèvent à près de douze mille euros. « C'est à la fois beaucoup et pas beaucoup, on ne remonte pas des murs avec ça, mais on peut aider ponctuellement et offrir une petite lueur d'espoir à des gens complètement découragés devant l'ampleur des dégâts », commente Christine Jacob. Si les pouvoirs publics sont très présents et les assurances diligentes pour intervenir, reste que de nombreuses personnes sinistrées doivent régler des franchises. « Nous avons repéré les personnes en difficulté, chez nous mais aussi dans la communauté vaudoise, et nous leur avons apporté une aide financière pour compenser préjudices et franchises non pris en charge. Des petits gestes qui ont représenté beaucoup. »

Forcément, la mobilisation de la communauté protestante a impressionné dans les vallées dévastées. Une fraternité grand format, que les paroissiens n'avaient jamais vécue auparavant. Un élan de solidarité bienvenu et émouvant. ■

Brigitte Martin

1. Prisonnier en Westphalie, le pasteur Pierre Gasnier est libéré en 1941. De retour en France, il est nommé pasteur de l'Église réformée à Nice. Pendant l'Occupation, il cache de nombreux juifs dans le temple et prend une part active dans la confection de faux papiers. En 2012, Pierre Gasnier reçoit, à titre posthume, le titre de Juste parmi les nations.
2. Tous les donateurs ont reçu le détail de l'affectation des dons.

Oui, je m'abonne à Proteste

Abonnement Individuel

☐ 1 Abonnement annuel (4 numéros) 35 €

Abonnement Adhérents

☐ 1 Abonnement annuel (4 numéros) 28 €

☐ à partir de 2 abonnements, 15 € par abonnement x 15 € = €

☐ à partir de 5 abonnements, 10 € par abonnement x 10 € = €

Coordonnées de l'abonné(e) :

Organisme (et fonction) :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-Mail :

À envoyer, avec votre chèque (à l'ordre de la FEP), à FEP Grand Est, Proteste, 1b, quai Saint-Thomas, BP 80022, 67081 Strasbourg (03 88 25 90 42). Multi-abonnements : merci de renseigner, sur papier libre, les noms, prénoms et adresses des différents abonnés.

« Cette espérance est pour nous comme l'ancre de notre vie, sûre et solide. » (Hébreux 6.19)
Elle constitue le fondement de notre accueil de l'autre, celui dont nous sommes le prochain.

Dossier

L'ancrage protestant

« Une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes. »

L'éthique de Paul Ricœur et l'engagement social

Jacques Ellul, en son temps, avait clairement montré le caractère foncièrement ambivalent de la technique : elle n'est ni bonne ni mauvaise en elle-même, mais elle n'est pas non plus neutre, elle est ambivalente. Cela signifie que toute nouvelle technique produit à la fois, et de manière absolument indissociable, des apports positifs en matière de rapidité et de confort, et des aspects destructeurs pour la qualité de la vie, la santé ou la liberté des êtres humains. On peut penser aux progrès médicaux, farmineux ces dernières décennies, qui contribuent à augmenter sans cesse l'espérance de vie. En même temps, cette longévité provoque un accroissement considérable du nombre de personnes de grand âge malades ou dépendantes.

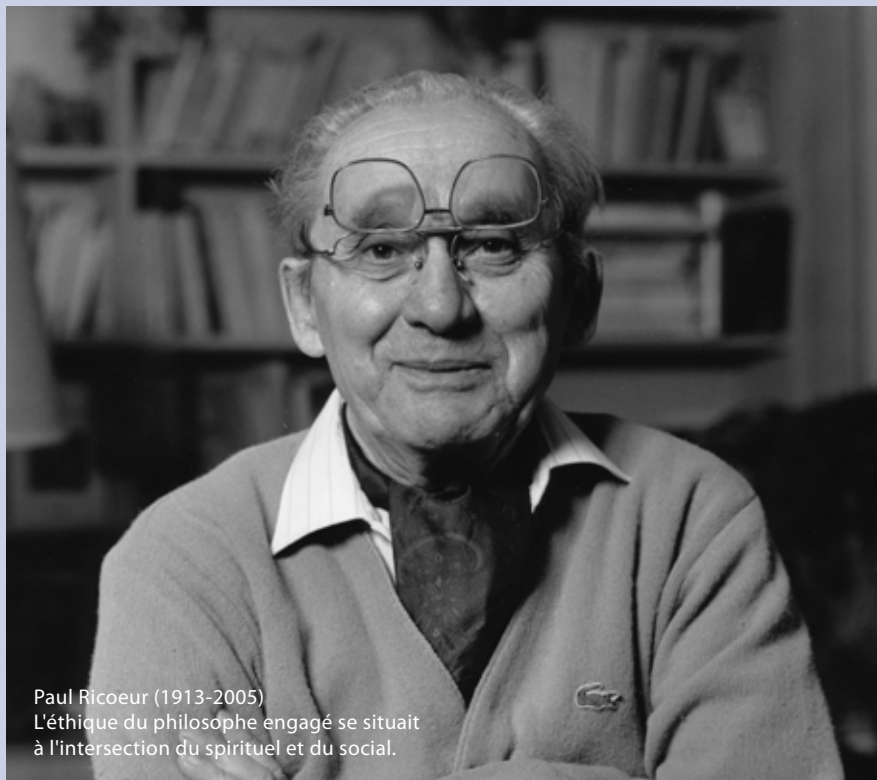
Nous sommes encore au bénéfice d'un immense élan, à la fois spirituel et social, du protestantisme des deux

derniers siècles. Il faut comprendre les motifs de cet ancrage pour saisir le sens de l'empreinte protestante au sein des institutions de la FEP. Avec la séparation des Églises et de l'État, cet élan, qui avait généré des œuvres et mouvements associatifs divers, est devenu encore plus militant, et, dans le même temps, ces diverses sphères d'activité, en se spécialisant, se sont autonomisées et professionnalisées. Nous avons ici une première tension, entre militance et professionnalisme.

Mais une autre tension déchire la solidarité : d'un côté, elle tombe plutôt sous le sens de la bonté et de la compassion, et de l'autre, plutôt sous celui de la justice sociale. Amour inconditionnel ou justice du partage entre tous ? L'éthique oscille sur cette question, et je prendrai l'éthique de Paul Ricœur, lui-même longtemps président du mouvement du Christianisme social, comme représentative de ce qui fait le

cœur battant de cet élan, à l'intersection du spirituel et du social.

Rappelons d'abord que l'éthique de Ricœur, qui pour lui a la primauté sur la morale, laquelle cherche à limiter le mal, est avant tout une « visée du bon » : plus exactement « une visée à la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes ». Il y a dans cet énoncé célèbre un ordre grammatical des pronoms je, tu, il – compris ici comme le tiers institué. Mais on peut lire aussi : je, tu, nous – ce serait ici le nous instituant. En tout cas, l'entrée dans l'éthique est d'emblée pluralisée sous des points de vue irréductibles, et se trouve tiraillée entre le désir de chacun de chercher librement son bonheur, l'appel d'autrui à la sollicitude et à la mutualité, et le sens de l'équité institutionnelle qui nous amène tantôt à traiter le prochain comme nous-même, et tantôt nous-même comme n'importe quel autre.



Paul Ricoeur (1913-2005)
L'éthique du philosophe engagé se situait
à l'intersection du spirituel et du social.

C'est l'ensemble de ces oscillations (je-tu, tu-il, je-il, il-nous), qui fait le juste soin – au sens fort du « souci des autres » que ce mot a pris – pour une éthique du *care* qui ne se sépare pas d'une politique du soin. Dans un fameux texte de 1954, intitulé « Le *socius* et le prochain » (*Histoire et Vérité*, 1964), Ricoeur refuse d'opposer une éthique des relations *courtes* du proche (le « tu » de la proximité personnelle), qui seraient les seules chaleureuses face à l'anonymat abstrait des liens dans le monde moderne, et, d'autre part, une éthique des relations *longues* (le « il » des structures institutionnelles et professionnelles), qui seraient seules efficaces face à la nostalgie des liens de charité. Il cherche à introduire le souci des institutions dans un milieu protestant assez individualiste et parfois tenté par le repli catastrophiste sur des communautés en marge du monde.

Commentant l'inversion par Jésus de la question dans la parabole du bon Samaritain, Ricoeur retourne cette opposition par l'idée que le prochain n'est pas une catégorie mais une praxis : c'est se rendre proche. Et nous pouvons être « prochains » tantôt sous l'une, tantôt sous l'autre de ces modalités courtes ou longues de nos relations. Ricoeur écrit : « La charité n'est pas forcément là où elle s'exhibe ; elle est cachée aussi dans l'humble service abstrait des postes, de la sécurité sociale ; elle est bien

souvent le sens caché du social. Il me semble que le Jugement eschatologique veut dire que nous « serons jugés » sur ce que nous aurons fait à des personnes, même sans le savoir ».

La mutation a été immense, car on est sorti de la relation de charité-clientèle qui faisait la force des sociétés archaïques, des féodalités et des mafias. C'est dans cette idée de l'incognito du visage du Christ que s'originent nos institutions sociales de solidarité et de mutualité ; la Sécurité sociale, les mutuelles et services publics, etc., ont été inventés dans ce sillage. C'est quelque chose que notre société a oublié. Nos sociétés semblent froides pour des gens qui viennent de pays où il y a des liens familiaux et claniques très solides, mais où, en revanche, il y a peu d'institutions de la solidarité anonyme, peu d'incognito de la solidarité. On a ici le cœur battant, le noyau éthique de nos sociétés sécularisées. Et cette étoile qui oriente nos engagements nous lance sans cesse des promesses inachevées, enfouies parfois mais toujours vives.

Car cette tension demande d'aller toujours plus loin vers la singularité

irremplaçable des personnes et toujours plus loin vers l'universalité d'un souci orienté vers tous : « Le thème du prochain opère la critique permanente du lien social : à la mesure de l'amour du prochain, le lien social n'est jamais assez intime, jamais assez vaste. » C'est ainsi que l'amour du prochain déforme la justice vers toujours plus de singularisation et toujours plus d'universalisation. Dans un texte bien plus tardif, *Amour et Justice* (1990), Ricoeur poursuit la même idée : « Je dirai même que l'incorporation tenace, pas à pas, d'un degré supplémentaire de compassion et de générosité dans tous nos codes – Code pénal et code de justice sociale – constitue une tâche parfaitement raisonnable, bien que difficile et interminable. »

Mais peut-être que pour percevoir ces palpitations éthiques que nous venons d'évoquer, il est besoin d'associations qui forment des milieux intermédiaires entre la solitude des personnes et les masses anonymes. La tradition protestante a été, parmi d'autres, une pépinière de ces communautés éthiques où s'expérimentent ces diverses tensions qui font le lien social. Ricoeur écrivait : « Mon appartenance à la confession protestante est un hasard transformé en destin par un choix continu [...] une

“ On est sorti de la relation de charité-clientèle qui faisait la force des sociétés archaïques, des féodalités et des mafias. ”

religion est comme une langue dans laquelle ou bien on est né, ou bien on a été transféré par exil ou par hospitalité ; en tout cas on y est chez soi ; ce qui implique aussi de reconnaître qu'il y a d'autres langues parlées par d'autres hommes » (*La Critique et la Conviction*, 1995). Il voulait dire, aussi

bien en matière de soin que d'hospitalité, et dans tous les sens de ces termes, que « pour avoir en face de soi un autre que soi, il faut avoir un soi » (*Histoire et Vérité*, 1964). Savoir qui nous sommes pour aller à la rencontre des autres. ■

Olivier Abel,
professeur de théologie et philosophie
à l'Institut protestant de théologie
de Montpellier.

L'ancrage protestant : une histoire à relire ou un moteur pour servir ?

Au début du ^{xx}^e siècle, la loi du 9 décembre 1905, fortement défendue par les protestants, garantit à tous le droit de croire ou de ne pas croire, tout en imposant aux Églises la séparation de la pratique cultuelle et de l'action sociale.

L'engagement protestant au service des plus démunis se poursuit tout au long du ^{xx}^e siècle, par exemple avec l'arrivée en France de l'Armée du Salut face à la montée de la pauvreté entre les deux guerres, ou encore avec la création de la Cimade en 1939 pour protéger les personnes déplacées...

À partir de 1974, avec la crise économique induite par le premier choc pétrolier et le développement du chômage de masse, les associations d'entraides protestantes connaissent un très fort développement : de cent soixante-dix à la fin des années quatre-vingt, leur nombre passe à près de quatre cent cinquante en l'an 2000 !

Durant cette période, une volonté de rassembler les œuvres se réclamant de la Réforme conduit à la fusion de plusieurs réseaux d'associations et d'institutions et à la création de la Fédération de l'Entraide Protestante, en 1992. Parallèlement, et depuis une trentaine d'années, le débat autour de la laïcité prend une nouvelle ampleur et vient poser de plus en plus de questions sur la manifestation publique d'une appartenance religieuse.

Dans ce contexte historique, qu'en est-il de l'affirmation de notre identité protestante au sein de la diaconie aujourd'hui ? L'équilibre demeure à (ré)inventer, un équilibre auquel les protestants sont attachés et que la Fédération de l'Entraide Protestante a souhaité nourrir en désignant l'ancrage protestant comme l'un de ses trois axes stratégiques.



L'« entre-aide » est au cœur de l'engagement protestant, chacun – accueilli comme accueillant – sort enrichi de la rencontre.

Rappelons que la loi de 1905, si elle interdit le prosélytisme, n'impose pas la neutralité et ouvre résolument la possibilité de s'engager au nom de ses convictions, de mettre sa foi en action. Comment cette appartenance est-elle vécue par nos adhérents ? Comment les salariés, les administrateurs et les personnes accompagnées la mettent-ils en œuvre ? Existe-t-il une spécificité protestante ?

Les situations sont très diverses selon l'histoire, la gouvernance, les liens avec l'Église... mais certains traits communs émergent : au-delà de l'inconditionnalité de l'accueil – un socle éminemment partagé –, les valeurs de responsabilité et d'engagement sont au cœur de l'action de nos associations et institutions, héritage probable d'une théologie où le chrétien est en relation directe et personnelle avec Dieu. La question du sens se décline également de façon transversale à travers la bienveillance, l'analyse des pratiques, la formation des bénévoles, l'accompagnement à la fin de vie, la présence des aumôniers, la diffusion hebdomadaire de la Boussole¹.

Le service est rendu avec la conviction profonde que chacun ressort enrichi de la rencontre, accueillant comme accueilli : c'est le sens du mot « entre-aide »,

choisi comme nom par de nombreuses associations protestantes, en référence à un passage de l'Évangile de Matthieu², où Jésus déclare que, chaque fois que nous secourons l'affamé, l'étranger ou le malade, c'est à Lui que nous ouvrons la porte.

Oui, l'ancrage protestant reste vivant aujourd'hui et j'ose affirmer qu'il dépasse le folklore d'une mémoire ou d'une histoire, ou la défense de valeurs dont nous ne prétendons pas avoir le monopole.

Il s'appuie sur une Parole qui s'adresse à chacun, il provient d'une source vive qui jaillit et irrigue toutes celles et ceux qui s'y abreuvent, avec cette promesse : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif³. » ■

Isabelle Richard,
présidente de la FEP.

1. Durant la crise de la Covid-19, la FEP a lancé la Boussole, une communication hebdomadaire proposant des pistes de réflexion éthiques, spirituelles ou tout simplement humaines sur une question d'actualité.

2. Matthieu, 25.34-40.

3. Jean 4.14.

Le souffle

L'altérité

« Si quelqu'un s' imagine connaître quelque chose, il ne connaît pas encore comme il faudrait connaître. Mais si quelqu'un aime Dieu, il est connu de lui. » (1 Corinthiens 8.2s.)

« Connaître » vraiment, serait-ce donc « être connu » ? Paul nous invite ici à passer du « connaissant » (qui ne connaît rien) au « désirant » aux mains vides, parce qu'il n'est de rencontre vraie sans conscience de son manque et sans abandon de cette stupide prétention à l'absoluité. Connaître l'autre, c'est prendre le risque de croiser son regard : « Est-il possible que tu t'adresses à moi ? Qu'est-ce qui vient là de toi à moi ? » (Martin Buber).

« Connaître Dieu, écrit encore Buber, c'est connaître son éloignement », comme si toute expérience d'altérité naissait d'une prise de conscience, à la fois douloureuse et salutaire, de la distance irréductible qui me sépare de l'autre, de son mystère, qu'il soit Dieu ou qu'il soit homme. Il faut donc qu'il s'avance et qu'il se donne. « Le tout-autre se fait tout-même. » Je suis connu et tout devient possible, jusqu'à aimer.

Pierre Lacoste,
pasteur, président de la Commission relations
avec l'islam de la Fédération protestante de France.

La dignité

La dignité de la personne englobe l'être humain. Elle appelle le respect, qui lui-même requiert la considération pour autrui. L'autre est tout autre chose qu'un objet de soins. Il n'est pas « mon » patient, ni « la chambre 4 du couloir est », quels que soient les rythmes cadencés des soins, les protocoles sécuritaires... L'autre affirme son existence et demeure le moteur de sa vie et de son histoire.

Il convient de garder une distance pour modérer ses préjugés, une disponibilité pour répondre aux attentes, un accompagnement pour comprendre, un regard qui fait grandir, des paroles qui rassurent, des relations qui donnent un sens à la vie, des mains fraternelles qui aident à affronter les difficultés.

C'est un combat de tous les jours pour nos professions, progressivement englouties dans des injonctions de sécurité, des guides de recommandations de bonnes pratiques, des protocoles à tout-va, des logiques de services.

Le risque est qu'à force de tout vouloir contrôler, en raison de normes sanitaires de plus en plus prégnantes, la contrainte prenne de plus en plus de place dans le quotidien. Or, l'institution vit et se développe par la parole, qui est son essence même. Surtout parler, se parler, leur parler.

Olivier Frézet,
directeur DomCare, et **Émilie Pereira,** directrice de l'Ehpad
Anna-Hamilton, MSPB Bagatelle (33).

La justice

En France, un juge, quel que soit son engagement, exerce le plus souvent au sein d'une collégialité et, par principe, dans l'intérêt de chaque justiciable.

Juge française, par ailleurs arrimée au protestantisme, je vois les lois, presque toutes les lois, ainsi que les juges qui les appliquent, comme un mal nécessaire : tout État, toute organisation a besoin du minimum de droit et d'un juge ou d'un arbitre pour rééquilibrer la situation respective des parties à un procès, à un litige, en empêchant que les forts ne deviennent trop forts.

Le juge est un interprète des textes et sa responsabilité est de juger pour éviter que le pire n'advienne de son jugement : il juge à la fois en droit, que le justiciable soit faible ou puissant, et, même s'il ne l'invoque pas, en équité en recherchant l'esprit des lois et en faisant preuve de modération dans leur interprétation.

Juge protestante, j'attache peut-être plus de valeur – une valeur particulière – aux droits individuels, aux droits des faibles et des minorités, au respect de la parole donnée et à la loyauté des débats, qu'à un « intérêt général » qui sert souvent de couverture à l'intérêt des plus forts.

Irène Carbonnier,
magistrate, administratrice du CASP.



protestant

La parole

Toute vie chrétienne est animée par la Parole de Dieu. Nourris et façonnés par cette Parole, nous cherchons à nous en faire l'écho par notre propre parole.

Dans nos fonctions d'aumônerie, nous sommes au service de cette Parole créatrice et agissante. Notre objectif est que les personnes en situation de handicap que nous accompagnons puissent y accéder, se l'approprier et la transmettre. Mais comment « dire Dieu sans mot » pour reprendre le titre d'un ancien ouvrage de catéchèse ?

Dans l'événement de la Nativité, nous trouvons une belle réponse à cette question : « *La Parole est devenue chair, elle a fait sa demeure parmi nous*¹. » Lorsque, par Jésus, la Parole vient dans le monde, c'est d'abord sous la forme d'un bébé incapable de s'exprimer par des mots. À la crèche, pas besoin de grand discours, mais seulement de présence, de contemplation et d'amour.

Il en est de même avec les personnes en situation de handicap : la parole se partage avec peu de mots, en laissant place aux silences, aux gestes et à l'expression des sentiments. Alors chacun peut témoigner, avec ses propres moyens, de l'action de Dieu dans sa vie. Ainsi, le mystère de la Nativité s'actualise : la Parole de Dieu vient à nous par l'intermédiaire des plus fragiles.

Frère Marc de J.S.,
aumônier de l'AEDE.

1. « *La Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme celle du Fils unique venu du Père.* » (Jean 1.14)

Le partage

La force de la transmission, qui fédère le scoutisme à travers les générations, repose sur le partage, une valeur intrinsèque à toutes les communautés altruistes, scoutes, chrétiennes ou civiles.

Au sein d'un groupe soudé par des valeurs communes, il est une manifestation de ce partage qui m'a toujours ému : celle du partage du chant de table avant le repas. Ce chant de table est entonné par tous les scouts d'une seule voix et avec un entrain que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la vie civile de ces adolescents.

Ce chant est une prière à Dieu. Et il est d'autant plus fascinant que la tradition du scoutisme protestant – la tolérance à la clef – est d'accueillir en son sein des adolescents d'autres confessions : catholiques, musulmans ou juifs. Pour certains, il s'agit d'une prière, pour d'autres d'un rituel festif de groupe, pour d'autres encore d'une manifestation de l'identité collective. Quoiqu'il en soit, ce chant partagé réunit et soude les scouts dans leur appartenance à un mouvement dont ils sont fiers.

Cette ouverture aux autres ancre notre scoutisme protestant dans la tradition chrétienne. Il donne à ces jeunes de comprendre des valeurs essentielles qu'ils auront envie de transmettre à leur tour sans rien exiger en échange.

Fabien Mirabaud,
commissaire priseur.

L'autonomie

Dans le langage courant, l'autonomie désigne la capacité à agir par et pour soi-même, que nombre de structures d'action sociale se fixent comme objectif pour leurs bénéficiaires. Mais chez nous, protestants, cette notion touche aux racines spirituelles.

La Réforme a récusé non pas tant l'institution que sa légitimité à juger de notre valeur intrinsèque et garantir notre salut. Notre destinée ultime n'appartient qu'à Dieu. De là, cette « *liberté du chrétien* » qu'a proclamée Luther, aux antipodes de l'indépendance : spirituellement, « *nous sommes des mendiants* », qui doivent tout à la Grâce. Dans cette dépendance radicale, arrimés à la Parole, nous trouvons toute latitude d'agir en êtres responsables.

Le protestantisme a perçu, avant les sciences sociales, la corrélation entre autonomie et dépendance. Les racines grecques du mot – auto-nomie, loi-pour-soi-même – nous le disent : la loi dont il s'agit est la loi partagée, acceptée. En s'appropriant la règle du jeu social, on est en mesure d'y jouer sa partie.

Au-delà de nous-mêmes, il est donc naturel de reconnaître et d'honorer, quelle que soit sa dépendance, ce pouvoir de décision et d'interaction chez le prochain qui nous est confié.

Luce Gaume,
vice-présidente du Diaconat protestant de Nantes.

L'accueil inconditionnel

L'accueil inconditionnel, quèsaco ? Tous les jours, ils sont des dizaines à passer le seuil de notre porte. Femmes, enfants, hommes, familles : tout ce petit peuple se retrouve dans les locaux de notre structure, à Trappes, pour du soutien scolaire ou administratif, des cours de français, pour parler aussi, demander conseil, discuter... Ici nous ne choisissons pas les personnes que nous accueillons, nous essayons de pratiquer l'accueil « inconditionnel » dans tout ce qu'il a d'exigeant, de dérangeant parfois, et d'absolu dans tous les cas. Alors, l'accueil inconditionnel, c'est quoi ?

- C'est accueillir Moussa, même quand son discours religieux est un peu radical, et l'écouter, malgré tout... Tenter d'expliquer un peu notre point de vue et ne pas rejeter ni juger.
- C'est accueillir Nacira, blessée dans son corps et son âme par les coups de son compagnon et lui dire que nous sommes là, que nous allons l'aider, que nous ne la lâcherons pas.
- C'est accueillir Mohamed dont l'Éducation nationale ne sait plus que faire et qui a besoin de reprendre confiance.
- C'est accueillir Claude, retraitée, qui veut donner un coup de main mais a parfois une position un peu paternaliste.

C'est accueillir chacun, chacune, comme il ou elle est et tenter de l'aider à construire son puzzle de vie, à mettre la bonne pièce au bon endroit pour se sentir vivant, aimé, humain. Difficile défi, mais c'est celui auquel le Christ nous invite...

Valérie Rodriguez,
directrice de la Fraternité Mission populaire de Trappes [78].

L'identité protestante en France

Chaque humain s'avère être une résultante et l'identité protestante d'une personne existe en résonance et en tension avec d'autres composantes. Il s'agit donc ici, par un artifice d'écriture, d'isoler ce qui est mêlé au reste de la pâte humaine. En outre, l'identité protestante constitue elle-même une résultante de références théologiques, expériences historiques, et tentatives de vivre dans un contexte précis.



Le Jour ni l'Heure, statue de Jean Calvin par Daniel Leclercq (Orléans).

La référence théologique renvoie aux trois mots d'ordre de la Réforme : Dieu seul, la Bible seule, la grâce seule. Dieu, la Bible et la grâce se trouvaient déjà présents dans le catholicisme. La prise de distance se situe donc dans l'adjonction de l'adjectif « seul », lourd de potentialités, de ruptures permanentes ou nouvelles, et dans la conjonction des trois « seuls » : Dieu, dont Jésus-Christ est le seul médiateur, se fait connaître par l'Écriture seule et ne délègue sa grâce à aucune institution.

“

Une certaine subjectivisation de la foi a contribué à faire émerger démocratie et laïcité.

”

C'est, historiquement, ce qui a engendré la pluralité des Églises protestantes : l'impossibilité de constituer une « vraie » Église face à la catholique romaine. Si l'institution n'est pas médiatrice, il n'existe pas de coïncidence possible entre unicité et vérité. La vérité suppose la liberté car, sans elle, elle n'est qu'hypocrisie. Une certaine subjectivisation de la foi a contribué à faire émerger démocratie et laïcité. Ce n'est pas par hasard que les Anglais, les premiers, ont commis le « sacrilège » de régicide légal (mise à mort de Charles I^{er} en 1649), et si la première entité politique laïque (où la liberté de conscience existait même pour les païens et les antichrétiens, et où l'autorité du pouvoir politique ne s'exerçait que dans les « matières civiles ») a été le Rhode Island, créé en 1636 par le pasteur baptiste Roger Williams. Mais, selon Boileau : « Tout protestant est pape, Bible à la main » ; ce qui signifie que la liberté ne peut évacuer le problème de la vérité.

Aujourd'hui, à chacune et chacun de trouver comment actualiser cet art de vivre. Deux pistes, à partir du rappel qu'historiquement, le protestantisme français a constitué une minorité située à la frontière des deux France : la France « fille aînée de l'Église » et la France laïque, héritière de la Révolution. Première piste : se montrer beaucoup plus exigeant en matière d'œcuménisme. Émettre une critique théologique des problèmes récurrents de pédophilie ecclésiastique est indispensable car, au-delà des fautes morales dont des membres d'autres Églises et d'autres institutions (comme l'école...) peuvent avoir été responsables, c'est toute l'anthropologie catholique, la sacralisation du clerc et l'énoncé de « lois naturelles » qui ne sont plus tenables. Affirmer également haut et fort que refuser l'accès des femmes à la prêtrise car Jésus était un homme témoigne d'un rapport à la Bible qui masque une volonté de puissance. Seconde piste : désacraliser la laïcité dominante. En érigeant, en fait, un devoir de blasphème, on commet à l'égard de la liberté d'expression la même erreur que celle commise, avant #MeToo, à l'égard de la liberté sexuelle. En abordant le problème du « radicalisme religieux » par l'opposition entre une loi des hommes et une loi de Dieu, on s'enferme dans le même dilemme que par l'opposition insoluble entre science et foi. L'alternative n'est pas entre une laïcité stricte ou ouverte, elle est entre une laïcité religion civile et une « laïcité d'intelligence ». ■

Jean Baubérot,
historien et sociologue, fondateur
de la sociologie de la laïcité.

Quelle articulation entre l'Église et la diaconie ?

La loi française est ainsi faite qu'elle impose, pour le cultuel, des associations 1905, et, pour le diaconal, des associations 1901. Elle sépare ce qui, dans une perspective évangélique, est profondément uni. Comme si le corps qu'est l'Église était amputé des jambes et des bras, et que la diaconie se retrouvait sans tête ! D'un côté, la parole et de l'autre, l'action ! Ce n'est pas le cas en Allemagne, où les paroisses ont, en leur sein, des activités à dimension sociale.



Aujourd'hui plus que jamais, les Églises diaconales se mettent au service des plus démunis.

Un lien indissoluble

Il faut faire avec ces réalités légales, fruits de notre histoire, et sans cesse recoller les morceaux. Le message de l'Évangile, dont l'Église est bénéficiaire et témoin, se traduit en paroles et en actions. Jésus de Nazareth annonçait la bonne nouvelle du Royaume et la manifestait par des gestes de guérison et des actes de libération.

L'Église est diaconale en ce sens que la fonction diaconale fait partie intégrante de sa vie, en lien avec les trois autres fonctions habituellement repérées (la *leiturgia* : liturgie et culte ; la *koinonia* : communion fraternelle ; et la *marturia* : témoignage et mission).

Un élan spirituel

L'amour inconditionnel de Dieu pour l'être humain, appelé grâce, suscite en retour l'amour pour le Créateur et pour le prochain. La diaconie concrétise cet élan d'amour vers l'autre et pour l'autre, qui naît de la grâce reçue. Une grâce qui se traduit par un engagement au service de l'humain, de la paix et de la justice.

L'autre rencontré, quel qu'il soit, est alors regardé à la lumière de cet amour inconditionnel de Dieu pour lui, qui lui confère une dignité sans prix.

L'Église n'est pas un lieu de consumma-

tion de paroles « confortables », ni la diaconie un lieu d'activisme effréné pour s'auto-justifier. L'engagement diaconal est fruit de l'Esprit saint (amour, bonté, générosité¹...) en même temps que réponse à l'engagement premier de Celui qui s'est lié à notre humanité, en serviteur.

Un service communautaire

L'Église diaconale constituée de serveurs se vit en interne, par l'attention portée aux uns et aux autres, au sein d'une communauté. Nous repérons déjà cette dimension dans le Nouveau Testament, par l'instauration des diacres, appelés notamment à assurer le service des tables.

Une entraide qui souvent s'incarne dans des visites aux personnes âgées, isolées, malades, des aides matérielles ponctuelles et des soutiens fraternels apportés aux personnes éprouvées. C'est une diaconie appelée à s'inscrire dans une fraternité vivante.

Un service public de la justice

Une Église diaconale ne peut rester sourde aux cris des plus petits et aux situations d'injustice.

Le prochain à aimer, à aider, à rencon-

trer n'est pas le proche que je côtoie. Il est celui que j'approche et dont la précarité devient pour moi scandale. Certes, l'État veille à ce que la solidarité s'exerce à l'égard des plus démunis. Mais, pour beaucoup, combien de manques en matière de rencontres, d'accueil, d'écoute, d'aides vitales pour retrouver la dignité et relever la tête ?

La diaconie ecclésiale, par sa capacité à décider et à agir rapidement, a souvent été précurseur de nouveautés dans des secteurs de nouvelle pauvreté. Elle cherche non seulement à panser les plaies de la société mais aussi à être force de préventions, d'interpellations, de propositions.

La dimension diaconale a besoin du reste de la vie de l'Église pour nourrir son action, d'élan, d'espérance et de sens, et l'Église a besoin de la diaconie pour véritablement remplir sa mission et être solidaire de l'humanité.

Dans les faits, malheureusement, le lien entre la diaconie et l'Église est souvent bien fragile. Comment vitaliser et alimenter cette relation pour qu'elle porte ses fruits ? ■

Pasteur Denis Heller,

Entraide de l'Église protestante unie d'Asnières, Bois-Colombes.

1. Galates 5.22.

Le P du CASP

Le Centre d'action sociale protestant est né, en août 1905, de la dissociation des activités diaconales et des activités culturelles des Églises réformées de Paris, juste avant la loi de séparation des Églises et de l'État.



Au centre provisoire d'hébergement des Hauts-de-Seine, tous les moyens sont bons pour ravir les enfants.

Initialement consacré au soutien des seuls protestants, le CASP s'est ouvert, dans les années soixante, à toute personne en situation de précarité, sans aucune distinction, et dans une approche résolument laïque. Son ancrage est cependant resté, depuis lors, parfaitement protestant : ses administrateurs doivent obligatoirement appartenir à une Église, une œuvre ou un mouvement membre de la Fédération protestante. Très longtemps présidé par un pasteur, il en compte toujours plusieurs parmi ses membres. Ses cotisants, donateurs et bénévoles sont essentiellement issus des paroisses franciliennes.

Sa croissance s'est très fortement accélérée, depuis les années quatre-vingt-dix, à cause de la hausse du nombre de personnes à la rue, mais aussi grâce à une dynamique de projets qui l'ont conduit à diversifier considérablement ses activités. Ses effectifs ont fortement augmenté et

la part des financements publics dans son budget est devenue majoritaire.

Ces évolutions ont conduit le CASP, à la fin des années 2000, à s'interroger sur la référence au protestantisme dans son nom. Un cabinet de consultants, à cette époque, a considéré que sa dénomination était un obstacle à toute communication externe. Des cadres ont fait valoir que certaines institutions publiques réagissaient avec méfiance devant une appellation qui leur apparaissait étroitement identitaire et confessionnelle, et qu'il pourrait en être de même d'autres associations susceptibles d'approcher le CASP dans une perspective de fusion. D'autres ont exprimé, plus ou moins ouvertement, une gêne personnelle à travailler dans une institution qui affirmait si résolument son appartenance.

“
L'abandon du P
serait un reniement
dangereux.”

Le conseil d'administration a choisi d'aborder de front cette question. Il a créé un groupe de travail pour examiner s'il devait être envisagé de modifier la dénomination du CASP. Cette option a finalement été écartée, le CA considérant que l'abandon du P serait un reniement dangereux. Un abandon qui serait, à terme, celui du projet originel du CASP : être solidaire au nom de Jésus-Christ en attestant et en protestant chaque fois que l'essentiel est en jeu. Une facilité qui traduirait une

forme de résignation à n'être plus qu'un simple opérateur des pouvoirs publics.

Le CASP s'est alors doté d'une charte, élaborée collectivement, qui engage ensemble bénévoles et salariés, croyants comme incroyants, autour de valeurs essentielles. Elle affirme une éthique de l'espérance, en référence explicite à la théologie de l'espérance fondatrice du CASP.

Cela ne veut pas dire que certains ne peinent pas, aujourd'hui encore, à comprendre la spécificité d'une association où il n'est pas nécessaire d'ouvrir la Bible pour entendre résonner l'Évangile. Une action laïque, en même temps qu'évangélique, reste un oxymore peu aisé à saisir pour beaucoup. Les administrateurs du CASP, en particulier lors des journées des nouveaux arrivants, doivent faire œuvre de pédagogie.

Le maintien de son P n'a toutefois pas empêché le CASP de continuer à grandir, d'être très attractif auprès de nouveaux collaborateurs séduits par l'affirmation de ses valeurs, et de bénéficier d'une forte confiance des pouvoirs publics que la clarté, sans ambiguïté aucune, de son positionnement, rassure. ■

Antoine Durrleman,
président du CASP.

Le CASP organise des journées d'intégration auxquelles sont invités tous les « nouveaux ». Notre but est de donner à chacun des repères à partir de l'histoire du CASP. Son ancrage protestant est mentionné dès les premières lignes de notre charte : « Le CASP a été créé voici plus de cent ans au nom de l'Évangile, dans la conviction – qui a rassemblé alors ses fondateurs – de son message libérateur et vivant. En raison de cet enracinement, et en référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme, le CASP a fait le choix d'un engagement social laïque ».

Pierre-Louis Duméril,
vice-président du CASP.

Cinq pasteurs : un directeur général et quatre aumôniers

Mais que font les pasteurs au sein de la Fondation John BOST ?

Créée en 1845 par un pasteur, la Fondation John BOST a une longue histoire protestante qui pourrait susciter nombre d'interrogations : qu'en est-il, aujourd'hui, des liens entre la religion et le quotidien des établissements et services de cette fondation ?

« Isabelle, c'est vrai qu'il faut réussir à rentrer dans la lumière de Jésus après sa mort ? »

« Moi, j'ai choisi de venir ici pour qu'on m'aide à reconstruire ma vie ; mais j'ai vraiment du mal à accepter les règles. Je suis parfois comme ce gars viré de la noce parce qu'il n'a pas accepté le costume. C'est normal ? »

« Tu vois, Isabelle, ce dessin, c'est parce que je me sens vraiment comme un morceau de viande depuis qu'on a dessiné sur moi pour savoir où faire les rayons ! »



Isabelle Bousquet, pasteur à la Fondation John BOST : « L'ancrage protestant de la fondation fait toujours sens. »

croire ; de choisir de manifester ou non ses convictions... Ces droits ont des limites : tout prosélytisme est interdit ; toute discrimination du fait de la religion est également proscrite...

Le visiteur d'un jour percevrait-il l'ancrage protestant de la Fondation ? Il découvrirait, lors d'une réunion de travail sur le projet personnalisé d'une personne, que l'item « vie spirituelle » est présent et discuté. Il verrait, lors de moments de convivialité, que soignants et soignés sont avant tout des hommes et des femmes unis dans une commune humanité. Peut-être lirait-il le compte rendu, ponctué de références théologiques, d'une réunion de réflexion éthique axée sur la recherche d'une meilleure qualité de vie pour telle personne. Il pourrait jouer à relier les modes de fonctionnement de l'équipe de professionnels à des propositions théologiques protestantes : altérité, reconnaissance du rôle de chacun, place donnée au questionnement, valeur de la fête...

Pour accompagner spirituellement et religieusement chacun, l'aumônerie offre la possibilité de participer à des temps de prière, de culte protestant, de partage biblique ouverts à tous... Elle est, en cela, fidèle à l'action de son fondateur. La place donnée à la Bible et l'usage d'outils adaptés pour réfléchir au sens de la vie témoignent de l'an-

crage protestant originel.

L'équipe d'aumônerie peut faciliter chaque pratique religieuse, conduire à la messe... Elle propose aussi un accompagnement précieux des fins de vie et des décès. Les pasteurs animent dans les établissements des temps de l'au-revoir, auxquels peuvent assister tous ceux qui le désirent. Prendre soin des vivants dans le deuil est la priorité du « service funéraire » et un fruit de l'identité protestante.

Qui demande à participer à telle ou telle activité organisée par l'aumônerie ? Parce qu'en matière de protestantisme, chacun est assez « adulte » pour décider de sa relation à Dieu et faire ses choix, c'est en premier lieu la personne accueillie et soignée. Si elle ne peut pas clairement formuler son désir, sa famille peut le faire. L'équipe professionnelle peut aussi discerner un besoin d'accompagnement spirituel et proposer la rencontre avec un pasteur.

Alors oui, l'ancrage protestant de la Fondation John BOST fait toujours sens, pour les personnes accueillies et soignées, pour leurs familles. Au quotidien, des professionnels (dont quatre pasteurs) et des bénévoles témoignent en actes et en paroles de notre commune humanité, de notre égale dignité donnée par Dieu. ■

Isabelle Bousquet,
pasteur EPUdF, Fondation John BOST.

À la Fondation John BOST, les personnes accueillies et soignées, comme les professionnels, viennent de tous les horizons culturels et religieux, et on s'en réjouit. Premier lieu de découverte de l'ancrage protestant de la Fondation : ses textes de références, irrigués de théologie protestante. Dans son projet institutionnel, on peut lire : « Fidèle au projet de son fondateur, la Fondation John BOST considère que c'est toujours au nom du même maître – le Dieu de Jésus-Christ – qu'elle accueille et soigne ceux qui lui font confiance aujourd'hui. Respectant le principe de laïcité qui régit les relations sociales depuis le début du ^{xx}e siècle, la Fondation John BOST se réclame de références chrétiennes et humanistes qui éclairent et guident son action. » Une double fidélité. Ainsi, pour tous, la liberté de croire ou de ne pas

Diaconesses de Reuilly

Une vision chrétienne et engagée de l'action sociale

La vision chrétienne et engagée dans les actions sociales des Diaconesses de Reuilly est historiquement guidée par la conviction de Caroline Malvesin et du pasteur Antoine Vermeil *« que la main doit être tendue en priorité vers les plus vulnérables et qu'il ne sera jamais oublié que l'accompagnement, dans le plus grand respect des personnes, propose quelque chose du visage du Seigneur »*.

Aujourd'hui, la Fondation répond, sans discrimination, aux besoins d'enfants et d'adultes nécessitant un accompagnement de vie, de personnes âgées dépendantes ou en fin de vie, de réfugiés et d'étudiants, dans quarante établissements.

Depuis toujours, notre approche consiste à aborder l'autre comme une personne dans sa globalité et sa singularité ; elle nous oblige, en permanence, à une écoute et un échange personnalisés. C'est le point commun de tous nos établissements. C'est dans cette vision de progrès que le Comité éthique a contribué à la loi Léonetti de 2005 relative aux droits des personnes malades et en fin de vie, et l'a façonnée.

L'éthique a toujours été un élément consubstantiel aux actions menées

et en rapport direct avec les valeurs qu'exigent les missions de la Fondation : l'écoute, l'échange et le dialogue, la responsabilité individuelle et collective et le respect de la vie. Elle complète l'accompagnement spirituel prodigué par les seize aumôniers de la Fondation.

La recherche permanente d'une éthique fidèle au credo protestant

La Fondation a déployé une charte éthique en mai 2010, renforçant une spécificité propre à ses actions. La charte n'est pas détentrice de savoir mais lieu de débat. Respect, sollicitude et vigilance sont des piliers de notre pratique éthique.

Le modèle humain est tributaire des capacités, de l'autonomie, des projets et des attentes de chacun. Nous œuvrons dans le respect de l'autre pour

assurer une compensation des faiblesses et du handicap si les capacités et l'autonomie sont diminuées. Notre charte éthique invite à considérer la vulnérabilité comme un caractère constitutif de la vie. Elle nous aide à réfléchir, quelle que soit notre condition, à nos désirs, peurs et limites. Elle nous amène à humaniser nos pratiques.

La sollicitude oriente nos professionnels vers des pratiques dont on aimerait bénéficier si l'on devait être soigné, et la vigilance nous aide à maintenir une relation dans laquelle la personne accueillie conserve sa dignité de sujet. Comment accompagner la personne dans sa réalité sans engendrer de traumatismes ? Ces trois ressorts de l'accompagnement – respect, sollicitude et vigilance –, sont les piliers de la relation avec les



La communauté des sœurs est insérée au cœur de la Fondation Diaconesses de Reuilly, dont elle est un élément essentiel.

personnes en très grande difficulté (dépendance, fin de vie...) mais s'appliquent aussi, et plus généralement, aux questions éthiques plus courantes auxquelles nous sommes confrontés dans notre vie professionnelle et personnelle (l'écoute et le management, la gestion des conflits...).

La charte n'est donc pas un mot dernier, elle est évolutive ; sa réflexion a besoin de temps, de discernement. Par exemple, la crise de la Covid-19 et les prises de décisions rapides qu'elle a imposées, sans que toujours des explications puissent être formulées, doit nous faire nous questionner sur la dimension éthique de nos actions. Les établissements ont bénéficié de l'appui de Sœur Marie-Pierre, responsable du développement éthique de la Fondation.

Notre mission en direction des plus vulnérables

Le respect de l'autre est construit dans un dialogue basé sur la confiance, constructif et empreint de responsabilités partagées. Nous devons veiller à l'équilibre de la parole entre le soignant et le soigné, l'accompagnant et l'accompagné, l'enseignant et le formé. La vaccination contre la Covid 19 est un formidable exemple de questionnement autour du consensus et de la prise en compte de la singularité de chacun.

Notre regard sur la vie, si nous souhaitons la respecter, nous oblige à la considérer dans sa globalité, c'est-à-dire à la

La règle d'or de Jésus :

« Tout ce que vous voudriez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux... »

(Matthieu 7.12)

fois dans les progrès et les obstacles qui la défient. La pandémie, avec sa vitesse fulgurante de propagation, nous a obligés à faire évoluer nos pratiques, à prendre des décisions dans l'instant tout en préservant la singularité de chacun. De nombreuses questions sont et seront posées pendant et à l'issue de cette période qui nous a plongés dans le non-savoir, la non-maîtrise (médicale, scientifique...) et nous a contraints à l'humilité. Dans le même temps, la règle de Reuilly nous rappelle, dans une proposition que nous avons reprise dans nos vœux : « *S'avancer sur les routes d'humilité.* »

Désacraliser la vie pour mieux accompagner

La charte de la Fondation n'est pas un texte religieux mais elle ne cache pas la source d'engagement des Diaconesses, ni la foi en Jésus qu'elles professent. Elle ne comporte pas d'impératifs religieux, et tous ses éléments sont discutables. En cela, le lien entre la foi et l'éthique est du ressort de la recherche, un lieu de débat ouvert à tous, croyants ou non-croyants. Le texte est profondément laïque, à l'image de l'aumônerie, qui œuvre pour tous sans discrimination.

Seize aumôniers accompagnent les établissements des Diaconesses qui répondent à cette invitation à faire pour les autres ce qu'on aimerait qu'ils fassent pour nous. Le souci pour l'autre qui est fragilisé appelle une réponse qui puise ses ressources en soi pour accueillir, accepter, donner et être avec. Ainsi, quand la maladie, la vieillesse ou le handicap isolent, une fenêtre peut s'ouvrir sur un halo de lumière. La prise en charge, dans une posture de considération et de reconnaissance, est souvent perçue comme un cadeau, une parenthèse édifianche, dans des moments où la personne se sent vulnérable. C'est ainsi que s'inscrit auprès de tous le rôle de l'aumônerie.

Servir selon les écrits de l'Évangile, servir puisque je suis sauvé, aimer mon prochain parce que j'ai été aimé en premier

En 1841, le pasteur Antoine Vermeil et Caroline Malvesin, première diaconesse, échangent des lettres qui constitueront le socle des actions sociales des Diaconesses de Reuilly. Le besoin de service précède et dicte la volonté lors de la création de la communauté des sœurs. La liberté des enfants de Dieu consiste dans ce fait surprenant : « *La volonté sait abandonner son propre vouloir en faveur de ce qu'elle n'aurait jamais voulu : servir, se soumettre, se laisser déterminer.* »

Le renoncement et l'engagement résultent d'un événement de libération. Libération de soi-même, service, joie, privilège de servir. Ce privilège devient vivant, une œuvre dans la création d'une communauté de « sœurs de Charité ». Les valeurs associées, qui demeurent celles de la Fondation, se diffusent dans les établissements au travers des professionnels, pour le bénéfice des personnes accueillies, de leur famille et de leurs proches.

Dans cette période de crise sanitaire, l'éthique et l'aumônerie ont plus que jamais leur place. En effet, bien au-delà des demandes d'entretiens, d'écoute, de prière, de présence auprès des personnes accueillies, le personnel apprécie aussi de pouvoir parler, en confiance, de ce qui pèse trop lourd.

Chaque femme, chaque homme, a besoin de cette humanité et la Fondation y contribue dans ses œuvres, portées par la prière de la communauté des Diaconesses. ■

Georges Dugleux,
directeur général Fondation
Diaconesses de Reuilly.





Questions à

Jean-Jacques Bosc

Jean-Jacques Bosc, directeur du Diaconat Drôme-Ardèche pendant dix-neuf ans, en est désormais le président. Né à la fin du XIX^e siècle, le Diaconat protestant a acquis son statut associatif en 1907 à Valence. Il compte dix-huit établissements et services¹, tous autonomes et unis dans la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'isolement et la violence. Le Diaconat protestant, ce sont aussi deux cent vingt salariés, deux cent quatre-vingts bénévoles, et près de trois mille personnes accueillies chaque année.

Comment le Diaconat compose-t-il aujourd'hui avec son identité protestante ?

Le Diaconat protestant est une association qui n'est pas confessionnelle mais laïque. Le lien avec notre histoire et le protestantisme est très important, mais il n'est pas univoque. Les choses ont beaucoup changé depuis une trentaine d'années. Auparavant, le panorama du Diaconat était très protestant, tant au niveau du conseil d'administration que des bénévoles. Ce n'est plus le cas.

Plus le temps passe et plus nous sommes ouverts à d'autres influences. Certaines de nos équipes sont à forte dominante protestante, probablement par un système de cooptation, d'autres pas du tout. L'équipe qui travaille avec les demandeurs d'asile, par exemple, est très marquée Amnesty International. Le Diaconat protestant est aujourd'hui une association plurielle, y compris dans ses engagements.

Cet arrière-plan protestant est-il néanmoins palpable ?

Je ne suis pas certain que nos valeurs protestantes soient visibles dans notre éthique de travail au quotidien. Sauf peut-être dans les équipes où les bénévoles sont des protestants engagés dont les valeurs transpirent. Il s'agit davantage de postures

“

Le lien avec le protestantisme n'est pas mort, ni enterré, même s'il n'est pas complètement revendiqué.

”

individuelles que d'un ordre conscient et construit. Je pourrais vous dire que l'humain est au cœur de nos actions et de nos préoccupations, mais ce n'est pas une spécificité protestante ; de nombreuses associations partagent cette valeur.

Si l'identité protestante est moins lisible qu'auparavant au sein de nos structures, je ne crois pas qu'il faille avoir des regrets. Le Diaconat protestant évolue avec son temps. Notre plus-value est désormais associative.

Faut-il conclure que le protestantisme du Diaconat est en déshérence ?

Non, le lien avec le protestantisme n'est pas mort, ni enterré, même s'il n'est pas complètement revendiqué.

Il y a quelques années, il a été question de faire évoluer le nom de l'association, mais l'assemblée générale n'a pas validé. Nous sommes attachés à notre origine protestante. De nombreuses associations ont gommé leur appartenance protestante en adoptant des dénominations sous

forme de sigles. Nous, nous annonçons la couleur.

La plupart du temps, notre mention protestante n'est pas prise en compte par celles et ceux que nous accompagnons. Nous sommes très engagés dans l'accueil des personnes en grande précarité et des réfugiés, qui ne regardent pas à nos valeurs protestantes. Mais, dans notre Ehpad, une bonne partie de nos résidents est d'origine protestante ; d'ailleurs, un verset biblique trône au-dessus de la porte d'entrée.

Nous avons encore un pasteur dans notre conseil d'administration, et ce n'est pas un administrateur de droit, il a été élu ; il ouvre toutes nos réunions par une méditation spirituelle, toujours très bien perçue par les membres ; je trouve que c'est important. Il accompagne également l'équipe de notre accueil de jour pour personnes sans domicile fixe. Notre engagement protestant demeure en toile de fond.

La question de la permanence du protestantisme dans notre association ne concerne pas seulement les membres du Diaconat ; elle s'adresse aussi à l'Église. Quels liens l'Église souhaite-t-elle maintenir avec les œuvres diaconales ? Sans doute faudrait-il redynamiser ces relations pour que le protestantisme vécu dans le Diaconat soit plus fervent... ■

Brigitte Martin

1. Ils sont répartis en pôles : actions sociales et médico-sociales, gérontologie, demandeurs d'asile et habitat jeunes.

Existe-t-il une manière protestante de concevoir la peine ?

On peut distinguer, dans l'histoire de l'humanité, trois manières de punir celui qui enfreint la loi.

La première manière, et la plus archaïque, de traiter l'infacteur est la vengeance. La deuxième est de lui demander la réparation du tort commis : le crime ou le délit entraînent des obligations d'individus à l'égard d'autres individus, les infractions sont des atteintes à des liens sociaux qu'il s'agit de remailler. Enfin, la troisième voie pour punir consiste à considérer l'infraction comme une faute – non seulement à l'encontre d'autres individus, mais aussi, et surtout, contre l'ordre établi –, une atteinte à la loi transcendante humaine ou divine, une rupture du lien social. Il ne suffit plus de réparer le tort commis, mais il faut punir par une souffrance que l'on qualifie, en la circonstance, de rédemptrice, seule capable de restaurer l'harmonie brisée.

Didier Fassin fait remarquer que, dans le monde occidental, « avec le droit romain, qui s'impose à mesure que grandit l'autorité de l'Église et que s'étend le pouvoir du roi, la pratique de la réparation est remplacée par le discours de la rédemption¹ ». On passe progressivement d'une logique de la dette, qui a longtemps prévalu en Occident, à une logique de la faute qui se développe concomitamment à l'expansion du christianisme en Europe. Il est intéressant de constater que l'action de punir devient une fonction d'État : la victime, surtout à partir du XVIII^e siècle, accepte de déléguer à l'État son manque, sa souffrance et son désir de vengeance.

La question est dorénavant la suivante : la souffrance de la peine peut-elle racheter l'individu ou sauver la société ? Les tortures publiques du supplicié deviennent progressivement temps de prison, mais la souffrance qui préside à la peine n'a pas disparu. On lui assigne deux fonctions

Au début du XIX^e siècle, la détention pénale remplace les supplices et châtiments publics.



éminemment religieuses : l'expiation et l'amendement.

C'est le théologien médiéval Anselme de Canterbury (1033-1109) qui théorise la rédemption par la souffrance : le péché originel est payé par Jésus sur la croix, il réconcilie l'humanité avec Dieu et rétablit le projet premier du Créateur. Mais Anselme distingue le péché originel, dont l'homme se libère par le baptême, des fautes personnelles, qu'il assimile à des péchés secondaires. Pour ces fautes personnelles, la justice divine exige le châtimement. Anselme avance que Dieu ne peut pas simplement pardonner, il est obligé de punir pour rétablir l'ordre de l'univers.

“

La souffrance de la peine peut-elle racheter l'individu ou sauver la société ?

”

D'ordinaire, le protestantisme ne considère pas la souffrance comme rédemptrice ; l'accumulation des souffrances endurées par les coupables ne rétablit aucune balance métaphysique céleste.

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que, face à la question de la punition, le protestantisme adopte une attitude assez pragmatique. Premièrement, en considérant que la faute et la peine sont deux

grandeurs incommensurables et qu'il est donc très difficile de proportionner la peine à la faute. Deuxièmement, en observant que l'exercice d'un droit pénal prétendument juste ne peut être qu'au mieux incomplet. Jeremy Bentham (1748-1832), un des pères du courant utilitariste, plaidera pour une utilité sociale de la peine : elle est, écrit-il, « un sacrifice indispensable pour le salut commun² ».

Le protestantisme croit peu à la vertu expiatoire de la peine. En revanche, il attache beaucoup plus d'importance à sa vertu sociale. La fonction de la peine est dès lors de faire en sorte que la femme ou l'homme qui sortent de prison retrouvent une place dans la société.

Pour les protestants, la société représente un ordre précaire. L'État a vocation à faire perdurer cet ordre. Punir, c'est conserver cet équilibre social fragile. ■

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France.

1. Didier Fassin, *Punir, une passion contemporaine*, Paris, Seuil, 2017, p. 70.

2. Jeremy Bentham, *Introduction aux principes de morale et de législation*, Vrin, 2011, p. 205.

L'évangélisation implicite

Nos valeurs protestantes nous portent à prendre en considération la dimension spirituelle de chaque existence.



“

Notre engagement ne nous donne aucun droit sur les personnes accueillies.

”

Cette référence protestante, revendiquée dans nos institutions, n'a de validité réelle que si la dimension spirituelle de chaque existence est prise en considération dans la relation engagée avec les personnes accueillies. Nos associations n'ont de légitimité que si elles offrent des espaces et des temps où la question du sens est débattue. C'est le service explicite qu'elles peuvent rendre aux personnes et à la société tout entière.

Si « l'évangélisation implicite » a pu être, à un moment donné, une manière de lutter contre la propension des Églises et des institutions à imposer des règles et les conditions de leur assistance, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Dans un contexte où les personnes croyantes sont renvoyées à une dimension privée/intime de la foi, et où les institutions financées par les collectivités sont invitées à une neutralité de silence au nom de la laïcité, « l'évangélisation implicite » reviendrait donc à se soumettre au diktat de l'idéologie dominante.

Aussi devrions-nous protester de la dimension politique, sociale et spirituelle de nos convictions, dans notre vie personnelle comme dans nos institutions. Et nous appliquer, dans toutes les sphères de notre vie, à en rendre compte gratuitement. ■

Olivier Brès, pasteur,
*ancien secrétaire général de la FEP,
président du comité national
de la Mission populaire.*

On me demande de parler de « l'évangélisation implicite ». Je comprends ce qu'on voudrait me faire dire (ou contredire) sur le témoignage par l'action seule. Mais je n'ai jamais compris ce que ces termes signifiaient vraiment. Cette sorte de témoignage muet que nous serions appelés à manifester-sans-le-manifester me semble, en tout cas aujourd'hui, soit une hypocrisie (une technique de communication), soit un leurre (une excuse pour ne pas s'impliquer).

Nous ne sommes pas personnellement engagés dans les institutions de références protestantes pour évangéliser, pour produire des nouveaux protestants. Si nous y sommes comme protestants, c'est pour être gratuitement au service des êtres humains dont nos institutions prennent soin. Ce n'est pas pour obtenir, en retour, une conversion religieuse.

Nous devons donc admettre que notre engagement ne nous donne aucun droit sur les personnes accueillies et ne nous permet de revendiquer aucune qualité particulière (ni, bien entendu, de prétendre à un salut quelconque). Notre ancrage protestant devrait surtout

nous inciter à travailler cette gratuité, si difficile à vivre en vérité.

Cela veut dire aussi qu'à titre individuel, nous sommes capables d'entrer en dialogue avec celles et ceux qui nous questionneraient sur nos motivations de bénévoles ou de salariés, que nous pouvons expliciter nos aspirations à être et les ressources que nous trouvons parfois dans la Bible. Mais surtout que nous permettons à nos interlocuteurs de dire qui ils sont et qui ils voudraient être.

Si nos associations mettent quelquefois en avant leur histoire ou leurs valeurs protestantes, c'est pour informer les usagers et les salariés de l'état d'esprit (d'Esprit ?) dans lequel elles souhaitent agir. Ce n'est pas pour limiter l'accès à leurs structures aux seuls protestants, ni pour faire des prosélytes.

Nous devons faire très attention à la réalité de mise en œuvre des principes ou des références que nous affichons. Je pense en particulier à la prise en compte des attentes des personnes, à l'articulation entre autonomie personnelle et responsabilité institutionnelle... Notre ancrage protestant ne nous dispense pas d'étudier l'exercice du pouvoir.